

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 12

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2024

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 juin 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Étaient présents : Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, Mme Rachel MANGEANT, M Henri DUPRAT, M Xavier SALOMON, Mme Gaëlle FERRAND, M Frédéric BOISSEAU, Mme Marlyse BARBEAU, M David BOSDEVEIX.

Était représenté : M Olivier RICHARD a donné procuration à M Henri DUPRAT
Mme Françoise BAUBRY a donné procuration à M Xavier SALOMON
M Jean-Claude FAYARD a donné procuration à Mme Marlyse BARBEAU

Était absente : Mme Marine AUDEBERT VILLEROY

Secrétaire de Séance : Mme Rachel MANGEANT

20h23 : Arrivée de Mme VILLEROY

20h30 : Arrivée de Mme BAUBRY

- **Délibération n°62 examinée le 09/09/2024 – Approbation locations des salles municipales** : approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°63 examinée le 09/09/2024 - Approbation devis et factures**
 - o Cotisation 2024 de l'AMF17 → approuvée à l'unanimité
 - o Traitement pour la dératisation de la maison médicale par Kristal Traitement → approuvée à l'unanimité
 - o Réparations sur le Grillo chez Central Garage → approuvée à l'unanimité
 - o Intervention climatisation mairie par Froid Charentais → approuvée à l'unanimité
 - o Intervention sur la climatisation de la mairie par Froid Climatisation 17 → approuvée à l'unanimité
 - o Transfert du coffre-fort de l'agence postale par ASFC Rouchaud → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de fournitures scolaires chez Savoir plus → approuvée à l'unanimité
 - o Animation du 14 juillet par Lucky Animation → approuvée à l'unanimité
 - o Traitement curatif de désinfection à la salle polyvalente par Arès Traitement → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de livres scolaires chez Editions Jocatop → approuvée à l'unanimité
 - o Réparations sur le Grillo par Esprit Motoculture → approuvée à l'unanimité
 - o Changement des lames du Grillo chez Esprit Motoculture → approuvée à l'unanimité
 - o Nettoyage des filtres à la cantine par Samson Climatisation → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de produits d'entretien pour la maison médicale chez Transgourmet → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de produits d'entretien à la cantine chez Transgourmet → approuvée à l'unanimité
 - o Changement de la batterie du Grillo chez DB Auto → approuvée à l'unanimité
 - o Remplacement du poteau incendie rue du Chemin Charles pour la protection incendie → approuvée à l'unanimité
 - o Achat des colis des Aînés chez « A la Maude de chez nous » → approuvée à l'unanimité

- Repas des Aînés par Aunis Traiteur → approuvée à l'unanimité
 - Assistance à maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation intérieure de la mairie par Mège Habitat Concept → approuvée à l'unanimité
 - Remplacement de la lame du Fléau par Central Garage → approuvée à l'unanimité
 - Achat de désherbant bio → reportée dans l'attente d'autres devis
 - Remplacement de la chaudière de l'école par CSA → approuvée à l'unanimité
 - Achat de deux panneaux d'affichage chez Comat&Vaco → approuvée à l'unanimité
 - Parution d'une annonce pour la recherche d'un médecin généraliste → reportée dans l'attente d'autres devis de cabinets de recrutement médical
 - Réparations sur le Grillo par Esprit Motoculture → approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°64 examinée le 09/09/2024 – Avenant à la convention avec la CARO en matière d'instruction du droit des sols** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°65 examinée le 09/09/2024 – Cessions de terrains** :
- Refusée à l'unanimité de vendre le chemin piétonnier dans le lotissement des Frênes (parcelle cadastrée ZH n°70)
 - Approuvée à 6 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » (M FAYARD) et 6 abstentions (M BOISSEAU, M DUPRAT, M BOSDEVEIX, Mme BARBEAU, Mme BAUBRY et M SALOMON) de donner un accord de principe pour le terrain libre rue des Cerisiers (parcelle cadastrée ZX n°144)
 - Refusée à l'unanimité de vendre le chemin piétonnier au lieu-dit Les Rondis (parcelles cadastrées section ZS n°99 et 100)
 - Reportée la décision pour la vente du chemin d'exploitation situé au lieu-dit Les Prises de Muron (parcelle cadastrée ZN n°52)
- **Délibération n°66 examinée le 09/09/2024 – Adhésion à Intramuros** : approuvée à 7 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (Mme VILLEMONT et Mme MANGEANT) et 4 abstentions (Mme BARBEAU, M BOSDEVEIX, M BOISSEAU et M FAYARD)

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 16/09/2024

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

